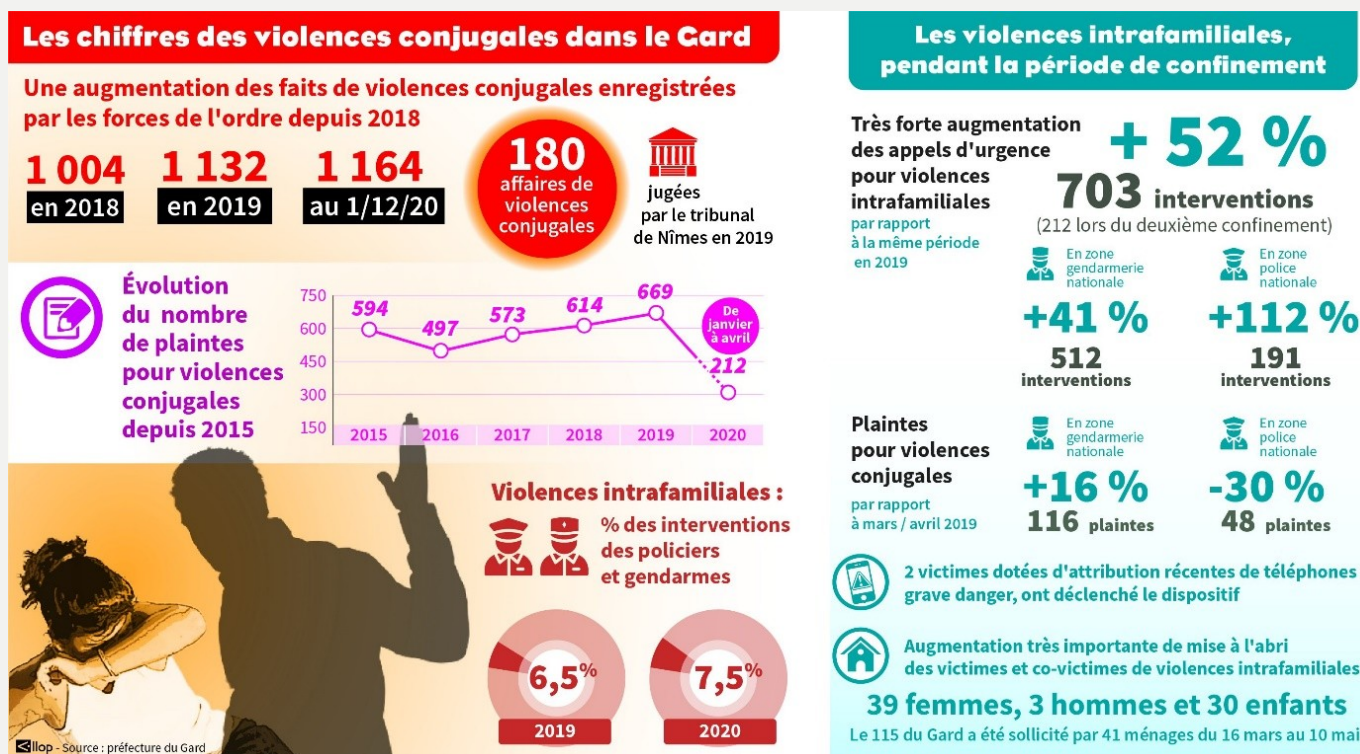


21-01-2021 Réunion n° 1 : bilan de la consultation des
acteurs du territoire ; présentation d'EMESO

VIOLENCES CONJUGALES DANS L'ARRONDISSEMENT VIGANAIS

Un réseau de professionnel.le.s concerné.e.s sur le
territoire

En préambule : quelques chiffres



Informations données lors du Comité local d'aide aux victimes du 25 novembre 2020 :

- Dans le Gard, augmentation continue depuis 2016 : +23% en zone gendarmerie, +27% en zone police, en 2019
- 1 162 faits en 2020 enregistrés par les forces de l'ordre, +16% par rapport à 2019 au même moment
- Impact des confinements sur les VIF (violences intrafamiliales, donc pas uniquement les violences conjugales - VC) : +24% gendarmerie, +13(?) % police pour les 3 semaines du 2^e confinement ; très forte augmentation des interventions au domicile après le premier confinement : +52% (41% gendarmerie, 112% zone police).

Quelques informations, suite

- Le **CLAV (Comité local d'aide aux victimes)** du 25 novembre 2020 a été l'occasion de faire le bilan du Grenelle des violences conjugales lancé le 3 septembre 2019 et qui s'est terminé le 25 novembre 2019 : près de 56 % des actions envisagées lors de cet événement ont été réalisées, 37 % sont en cours de réalisation et 7% sont reportés à l'année prochaine 2020.
- **65 places en hébergement d'urgence sont réservées aux victimes de violences conjugales** dans le Gard, avec 42 places créées en 2020.
- Le nombre d'attribution du **téléphone grave danger (TGD)** a été doublé (de 6 à 12 postes pour le Gard) en 2020.
- Des **formations dédiées** aux personnels en charge de l'accueil des victimes ont été mises en place (beaucoup seront réalisées après le COVID).
- Une cellule opérationnelle dédiée au repérage et au traitement des violences conjugales (**Cellule Opérationnelle de repérage et de prise en charge de situations individuelles de Violences Conjugales dans le Gard, COVIC**) a été créée en 2020 par la préfecture. Elle se réunit tous les deux mois au tribunal d'Alès.
- **3 bracelets anti-rapprochement** ont été attribués au Gard à l'automne.
- Un travail de coordination de la justice sur **les ordonnances de protection** est en cours.
- D'intéressantes études ont paru dernièrement :
 - Haut conseil à l'égalité, ***Garantir la protection des femmes victimes et de leurs enfants tout au long de leur parcours***, octobre 2020
 - Haut conseil à l'égalité, ***Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique ?***, décembre 2020
 - ***Guide juridique et de données pratiques sur les organismes HLM et le logement des femmes victimes de violence conjugales***, novembre 2020

Quelques informations, fin

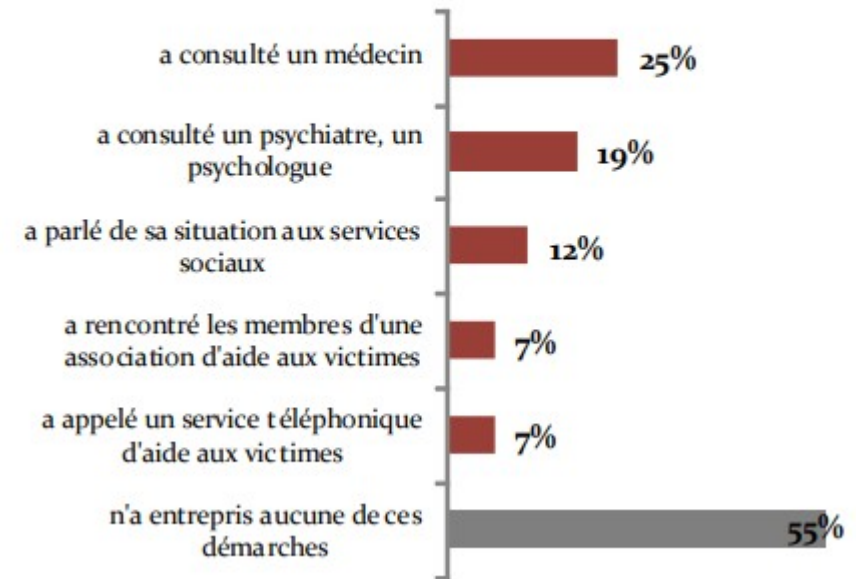
Cf lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes n° 16, novembre 2020

- À l'échelle nationale :
- 213 000 femmes (sur 300 000 personnes) ont été victimes de violences physiques ou sexuelles au sein de leur couple (ou ex-couple)
- Moins d'1 sur 5 a déposé plainte
- 142 310 victimes de violences conjugales ont été enregistrées par les forces de l'ordre au niveau national, dont 125 000 femmes
- Il y a eu 173 décès de mort violente par conjoint.e ou ex en 2019, dont **146 femmes**

LES FACTEURS DE RISQUES IDENTIFIÉS PAR LA MISSION

- Etre une **FEMME**
- Les **ANTÉCÉDENTS DE VIOLENCES** et *a fortiori*, de violences conjugales de l'auteur
- L'**ALCOOLISME ET LA DÉPENDANCE AUX PRODUITS STUPÉFIANTS** de l'auteur et/ou de la victime
- L'**INACTIVITÉ** de l'auteur et/ou de la victime
- LA SÉPARATION** du couple et l'annonce de celle-ci
- L'**ISOLEMENT SOCIAL OU FAMILIAL** de la victime ou du couple
- L'**EMPRISE ET LA DOMINATION** sur le/la partenaire
- LES MALADIES PSYCHIATRIQUES, LES FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES ET LES PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES** de l'auteur ou de la victime

Proportion de femmes victimes de violences physiques et/ou sexuelles par conjoint ou ex-conjoint ayant entrepris des démarches auprès de professionnel.le.s



EMESO, un service mis en place le 25 novembre 2020 par Inter'Aide

■ Emeso, c'est l'équipe mobile d'écoute, de soutien, d'orientation :

- 1 sorte de **3919 local** (ligne d'écoute et d'orientation, de 9h à 19h, du lundi au vendredi)
- 1 équipe qui se déplace au gré de besoins dans une dynamique « **d'aller vers** » (cf isolement) : deux animatrices et deux psychologues (Stéphane Marill, Nancy Maurin, Blandine Marot et *1 psychologue encore à trouver*)
- 1 service pensé en termes de « **réduction des risques** », i.e. avant que la violence mène les personnes à partir dans l'urgence
- 1 **service pour les professionnel.le.s** afin de faciliter la détection, l'accueil de la parole et l'orientation

⇒ Disponibilité d'affiches locales sur le thème des VC, de plaquettes EMESO, ainsi que d'autocollants !

■ Premières actions depuis le 25 novembre :

- 4 professionnel.le.s informé.e.s / conseillé.e.s ;
- 2 personnes de l'entourage écoutées et conseillées ;
- 2 femmes victimes rencontrées, écoutées et orientées ;
- 1 intervention à la MFR (Maison familiale rurale) de Saint-Hippolyte auprès des DE CESF (diplôme d'État de conseiller.e en économie sociale et familiale).

La consultation des professionnel.le.s impliqué.e.s dans la lutte contre les violences conjugales et l'accompagnement des personnes victimes

■ Quand ?

4^e trimestre 2020

■ Qui ?

Les professionnel.le.s des secteurs médical, social, juridique, municipal, *in* et hors réseau existant

■ Combien ?

Au 21/01/2021, **62** professionnel.le.s ont été rencontré.e.s, 43 de visu, et 2 réunions collectives en Maison de santé ont été faites

■ Où ?

Le Vigan, Lasalle, Saint-Hippolyte-du-Fort, Sumène, Sauve, Quissac, Ganges.

Bientôt Valleraugue, etc.

Le point sur...

- Les organismes / personnes rencontrées
- Leur (votre) vision de la situation du territoire
- Les besoins perçus, ainsi que les difficultés éventuelles.

Un accompagnement historique des femmes victimes



Une équipe complète de professionnel.le.s



Sans oublier les assistantes sociales CPAM, CARSAT, MSA, CAF... qui tiennent des permanences en zone rurale, ainsi que les CIAS et CCAS

Une prise en charge qui fonctionne, malgré quelques difficultés

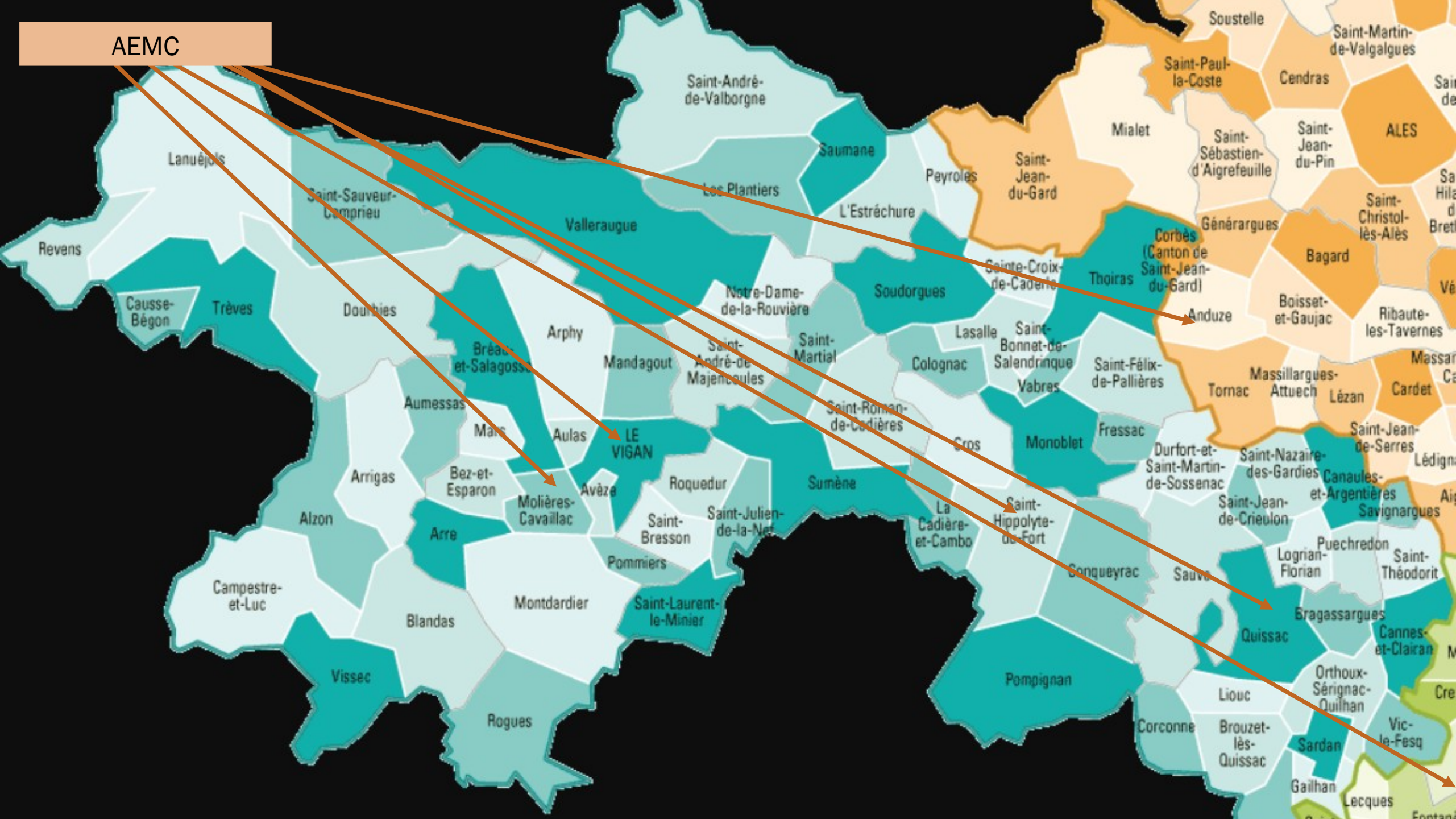
- Une dizaine de cas par an dans l'urgence, avec besoin d'hébergement, etc.
- Les autres cas sont beaucoup plus fréquents (violences psychologiques surtout, économiques...).
- Un déni profond qui entrave la prise en charge et qui est long à surmonter.
- Une coopération sur le territoire assez bien organisée.
- Mais un manque important de possibilité d'orientation pour un **accompagnement psychologique**, surtout pour les enfants.
- Et un problème récurrent d'**accès à de l'hébergement d'urgence** local, et à du logement.

Des associations qui structurent l'action de l'État en matière médico-sociale sur le territoire

- **AEMC**, association éducative Mas Cavaillac : très grosse association travaillant dans le handicap (IMPro, etc.) et l'enfance en danger (MECS, AED, AEMO, SAPMN...), mais aussi l'Espace pour tous au Vigan, les centres médico-psychologiques pour enfants (CMPEA), etc.
- **Le CSAPA la Draille** : centre de soin, d'accompagnement et de prévention des addictions.
- **Inter'Aide** : association intermédiaire, chantier d'insertion; hébergement d'urgence et logement.
- **Clar-Tes** : association Clarence et La Tessone, avec le SAVA, service d'accompagnement vers l'autonomie pour les personnes en situation de handicap, l'ESAT (aide par le travail), le foyer d'hébergement, le foyer de vie occupationnel de jour, la maison d'enfants.

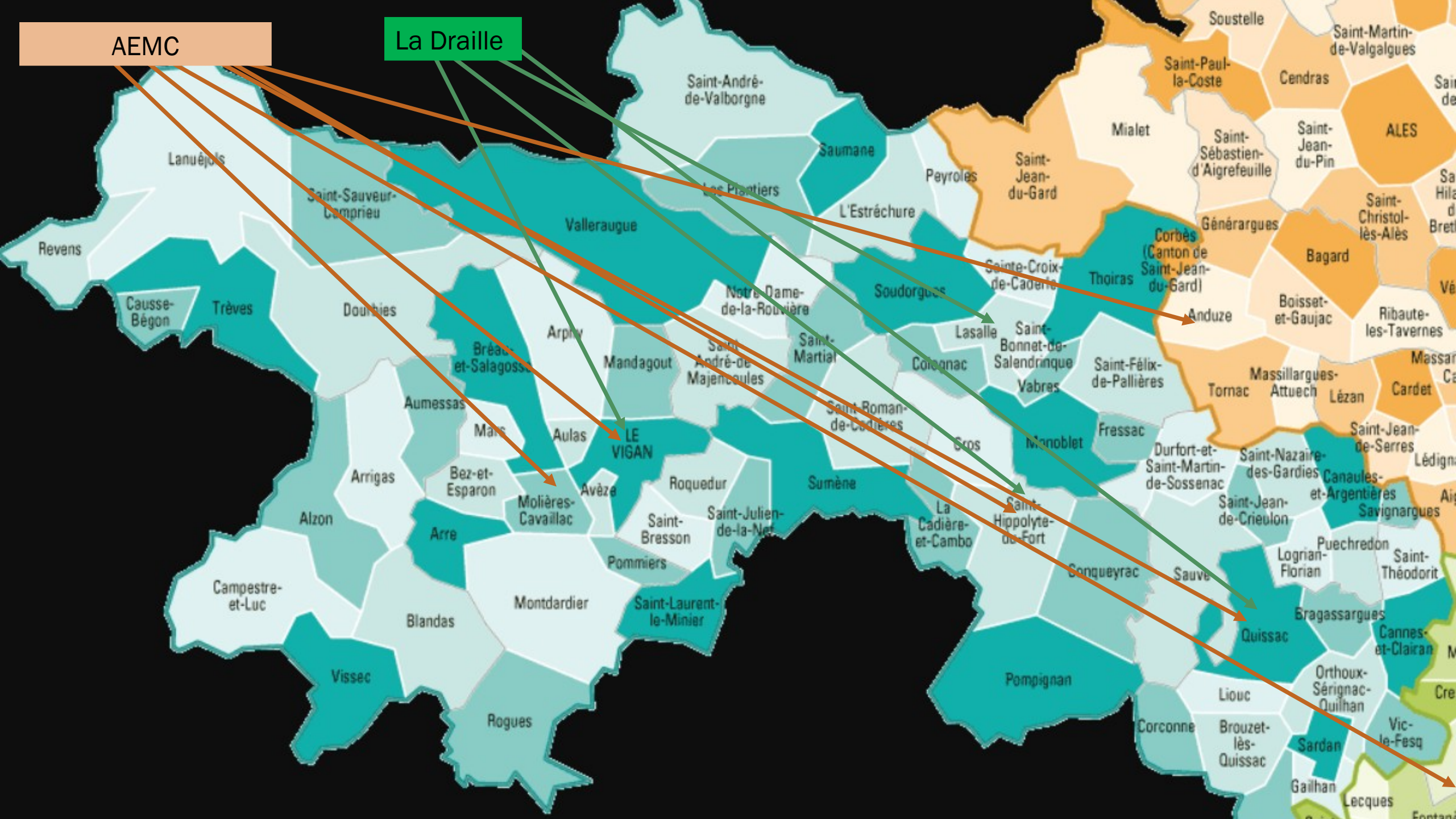
=> Toutes ces associations sont investies dans le Fil Santé Cévennes

AEMC



AEMC

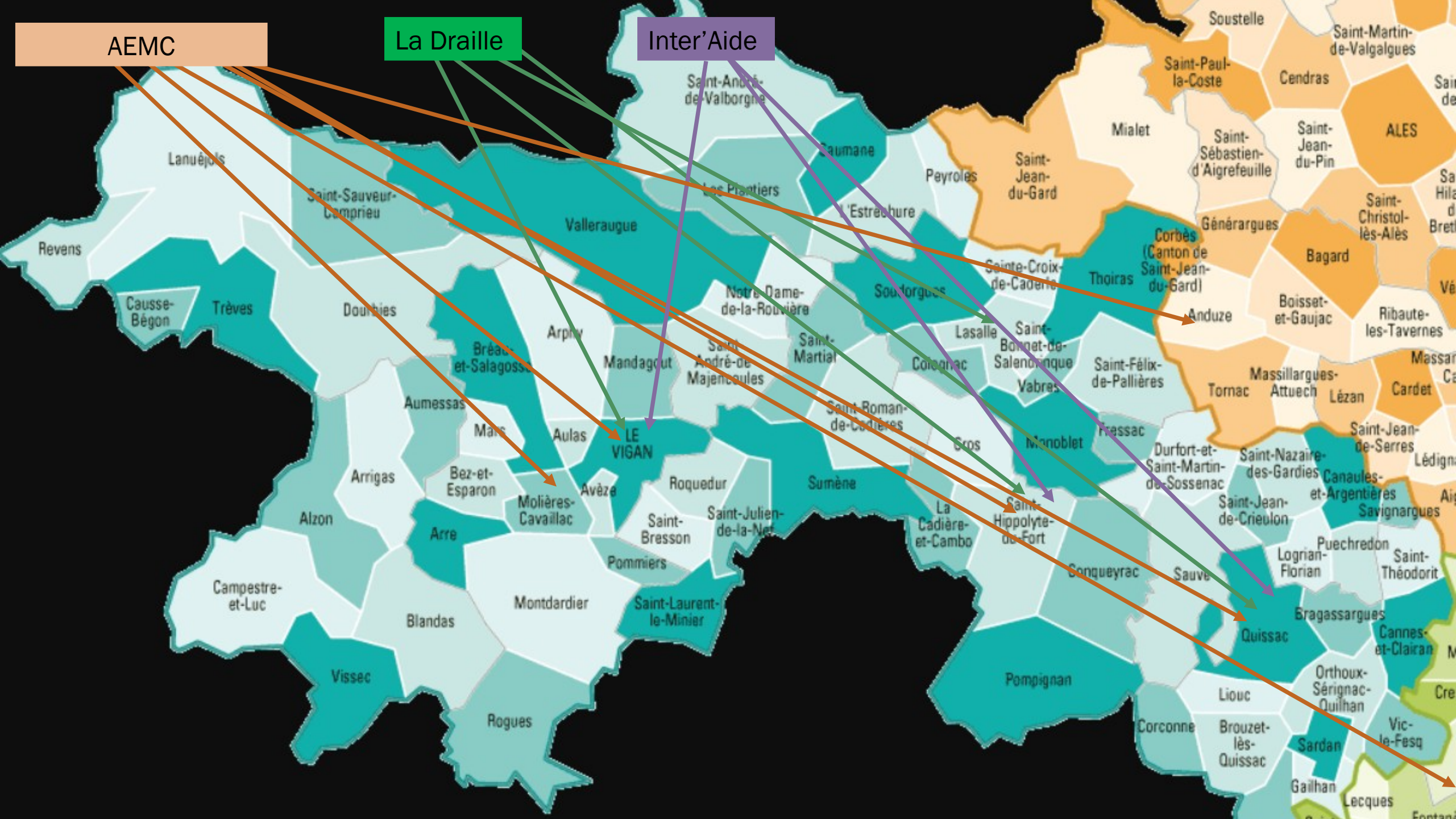
La Draille



AEMC

La Draille

Inter'Aide

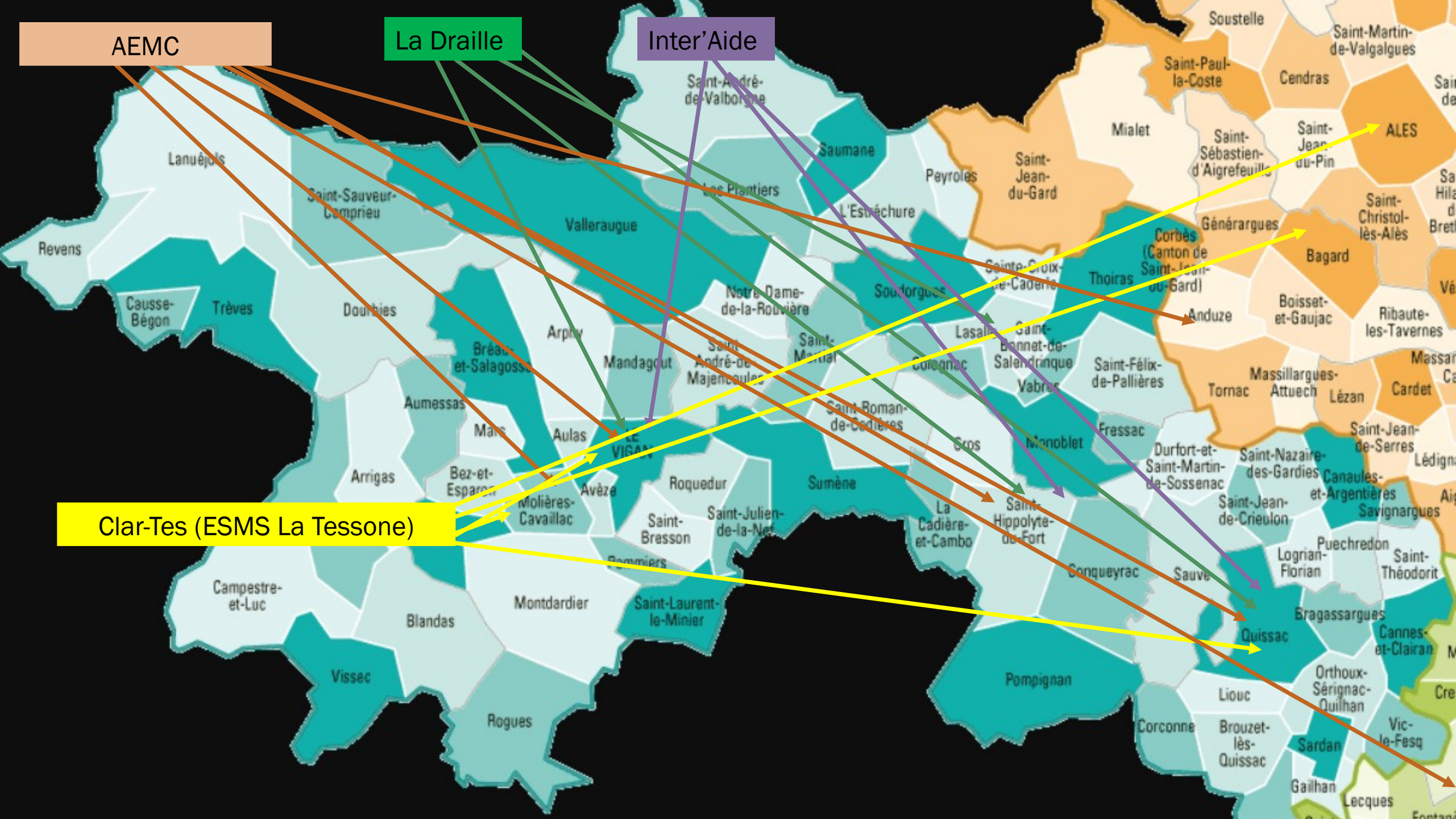


AEMC

La Draille

Inter'Aide

Clar-Tes (ESMS La Tessone)



CMS et associations : des acteurs et actrices avec une volonté d'œuvrer en réseau élargi

- Une prise de conscience collective au sein du **Fil Santé Cévennes** : FSC est un réseau qui réunit aussi bien des associations comme l'AEMC, Clar-Tes, le CSAPA La Draille, que la mairie ou la gendarmerie du Vigan, ou encore les CMS. Depuis 2011, un groupe de travail « Violences conjugales » se réunit deux fois par an et mène des actions. Ce réseau est soutenu par le conseil départemental.
- Un constat : un **besoin de concertation pluridisciplinaire**. Pour chaque cas : « il faut tout reconstruire ».
- Autre constat : l'**isolement extrêmement fort** des personnes victimes dans une zone rurale précaire et enclavée.
- Ce réseau existant est en **grande demande d'ouverture** à d'autres professionnel.le.s (comme des psychologues, des médecins, des avocat.e.s...).

CMS et associations font des suggestions

- Réunions de « cellule de crise » pour les cas complexes ;
- Création de groupes de parole ;
- Organisation de temps de partage d'expérience ;
- (ré)Organisation d'événements type conférence, débat, quand ce sera possible ;
- Prévoir des temps de sensibilisation/formation unificateurs

Le secteur hospitalier

Centre
hospitalier du
Vigan

CMP, centre
médico-
psychologique

CMPEA, centre
médico-
psychologique
de l'enfant et
de l'adolescent

Clinique
psychiatrique
de Quissac (à
rencontrer)

La clinique de
Ganges :
urgences et
maternité (à
rencontrer)

Centres de
soins de suite
et de
réadaptation (à
rencontrer)

Prise en charge des
personnes avec des
troubles psychiques,
auteurs ou victimes
Où ?

- Le Vigan
- Ganges
- Saint-Hippolyte
- Anduze
- Saint-Jean-du-Gard
Quissac
(permanences)

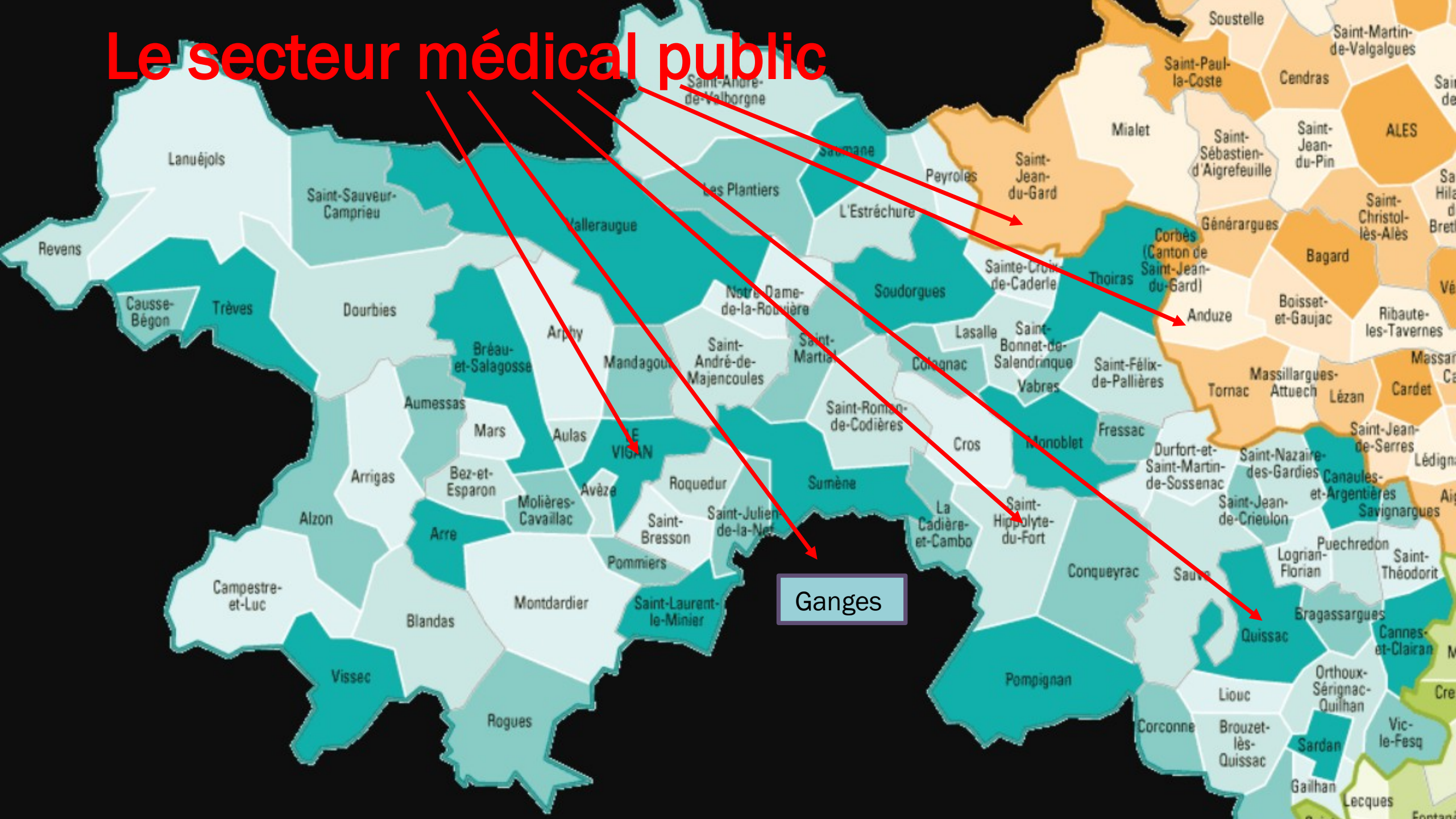
Prise en charge des
enfants et
adolescents avec
des troubles
psychiques
Où ?

- Le Vigan

Où ?

- Molières-
Cavaillac
- Quissac

Le secteur médical public



Côté justice

Gendarmeries

- **Chaque brigade de gendarmerie a un.e référent.e violences intrafamiliales (VIF)** spécialement formé.e : Marie-Lou Bailly (Lasalle, référente VIF à la brigade des familles), Anaïs Guyon (Le Vigan), qui ? (Quissac et Saint-Hippolyte), etc.
- Les chef.fe.s de brigade ont reçu **des formations spécifiques du CIDFF** et sont aujourd'hui qualifié.e.s. Au Vigan, le major Pérez est une référence pour le réseau existant.

L'intervenante sociale en commissariat et gendarmerie (ISCG)

- 1 intervenante sociale en gendarmerie et commissariat intervient sur tout l'arrondissement : **Katia Lopez**.
- Elle accompagne les personnes avec ou sans dépôt de plainte dans leurs diverses démarches, les écoute et les appuie.

La juriste du CIDFF

- **Aurélie Pouget**, juriste du CIDFF 30, a une permanence le 4^e vendredi du mois sur RV au Vigan.
- Elle est spécialisée dans les problématiques de violences conjugales et plus largement de droit de la famille, mais aussi droits des étrangers.

Une avocate spécialisée + le barreau d'Alès

- Maître **Anaïs Farget** à Lasalle tient une permanence gratuite une fois par semaine (le mardi matin) ; elle a une expertise sur les violences conjugales.
- Le barreau d'Alès a une permanence téléphonique d'aide aux victimes (**07 87 48 06 67**) et physique (une fois par mois).

Les points d'accès aux droits

- D'autres points d'accès aux droits existent (*attente informations de l'AGAVIP*)

Le SPIP, Service pénitentiaire d'insertion et de probation

- Suit les auteurs de violences conjugales notamment (obligation de soin, etc.).

Plusieurs constats



Les professions médicales libérales

- Sage-femmes (40% des VC apparaissent pendant la grossesse ou juste après)
- (Gynécologues, échographes...)
- Infirmier.e.s (qui vont au domicile)

- Médecins généralistes (2 à 3 personnes sont victimes de VC sur 25 patient.e.s)

- Psychothérapeutes
- Kinésithérapeutes
- Ostéopathes
- Podologues
- (Dentiste, etc.)

Des professionnel.le.s très exposé.e.s pour certain.e.s

Une sous-détection liée à un manque de temps ou simplement d'outils de reconnaissance des violences

Un désarroi face à :

- des situations de déni
- des situations de non communicabilité
- une méconnaissance du réseau vers lequel orienter

Des professionnel.le.s réuni.e.s pour certain.e.s au sein de maisons de santé avec une coordination permettant une approche et une dynamique territoriale : Le Vigan, Sauve, Lasalle, Saint-Jean-du-Gard (à rencontrer). Proposition a été faite aux 3 premières d'engager un.e ou deux professionnel.le.s référent.e.s dans le réseau.

Sans oublier les pharmacies et les ambulancier.e.s, qui sont en contact régulier avec des personnes victimes

D'autres acteurs et actrices engagé.e.s

- Des conseillères municipales et des élues aux affaires familiales actives, concernées et volontaires au Vigan, à Quissac, Lasalle, Sauve, etc.
- Un réseau départemental actif :
 - la **déléguée aux droits des femmes et à l'égalité**, Sandrine Bonnamich, qui a appuyé résolument le projet EMESO,
 - le **Conseil départemental**, qui soutient le Fil santé Cévennes depuis l'origine,
 - le CHRS **La Clède**, à Alès, qui a créé **un service d'urgence** qui fonctionne également sur l'arrondissement viganais,
 - Les **CIDFF 30** (basé à Nîmes avec une permanence juridique au Vigan) **et 34** (plusieurs permanences à Ganges) qui accompagnent les femmes dans le domaine psychologique, juridique, d'insertion...

Des pistes exprimées à faire évoluer ensemble

- Créer des **hébergements d'urgence** dédiés sur le territoire
- Créer **une ou des permanences psychologiques**, notamment pour les enfants covictimes
- Créer un service pour **aider les personnes à se déplacer** (accompagnement physique)
- Organiser des **groupes de parole**
- Créer des **permanences Emeso** (à savoir : je suis à Quissac le lundi, Le Vigan le mardi et jeudi, Saint-Hippo le vendredi)
- Organiser à nouveau des **événements thématiques**
- Assurer collectivement **une ligne 24h sur 24** notamment pour répondre aux appels des urgentistes de Ganges et des gendarmes en intervention